

Accélérer la rénovation
énergétique des copropriétés

CHARTRE



Rénovation énergétique des copropriétés : un engagement politique plus ferme s'impose

Bien que les autorités locales agissent activement contre le changement climatique, la majorité des bâtiments en Europe n'est toujours pas économe en énergie et nécessitent une rénovation en profondeur. Faute de mesures, les autorités locales sont condamnées à une empreinte carbone élevée. La rénovation est donc une action clé des politiques d'efficacité énergétique dans le secteur résidentiel.

Actuellement, 42 % de la population européenne vit dans des appartements (immeubles en copropriété, multipropriétés, logements collectifs, logements sociaux, etc.) En ciblant les copropriétés, il est possible de toucher un grand nombre de propriétaires privés en même temps. Une fois la rénovation réalisée, ils peuvent bénéficier de logements plus confortables tout en réalisant de substantielles économies financières et de carbone.

De nombreux obstacles se dressent cependant. La rénovation des logements en copropriété est souvent une affaire complexe. Il est par exemple extrêmement difficile d'obtenir l'autorisation nécessaire pour procéder aux travaux de rénovation en raison du processus de prise de décision collective. De plus, le secteur de l'offre n'est pas organisé et manque souvent de compétences pour répondre à ce type de demande.

Les municipalités et les régions ont un rôle clé à jouer dans le lancement de dynamiques ambitieuses en faveur de la rénovation énergétique des copropriétés. Elles doivent sensibiliser les acteurs de la demande (copropriétaires, syndicats, équipe de projet interne, coach en rénovation, etc.), améliorer les compétences du côté de l'offre des professionnels du bâtiment (entreprises, bureaux d'études, maîtres d'ouvrage, etc.) et faciliter les échanges et les interactions entre les deux parties.

Un engagement politique volontaire Nous apportons notre pierre à l'édifice

Nous sommes conscients qu'il est de notre responsabilité d'agir pour dépasser les obstacles juridiques, humains et financiers à la rénovation énergétique des copropriétés.

Nous reconnaissons que :

- + Les copropriétés jouent un rôle important dans l'atteinte des objectifs climatiques.
- + Les copropriétaires ont besoin d'une aide spécifique adaptée aux challenges qui sont propres à ce domaine (cadres décisionnels juridiques, structures complexes des bâtiments).
- + Une approche intégrée est nécessaire pour surmonter les obstacles juridiques, humains et financiers à la rénovation énergétique des copropriétés.

Nous nous engageons à :

- + Stimuler l'accélération de la rénovation énergétique des copropriétés sur notre territoire.
- + Élaborer un plan ou une stratégie pour accélérer la rénovation des copropriétés sur notre territoire.

- + Travailler simultanément sur l'offre et la demande en animant et en reliant ces secteurs.
- + Échanger nos expériences avec d'autres autorités locales en Europe.

En retour, grâce au projet ACE-Retrofitting, nous aurons accès aux :

- + Réseaux d'acteurs existants travaillant dans le domaine de la rénovation énergétique des copropriétés.
- + Informations pratiques telles que les outils d'aide à la décision et retours d'expérience d'autres villes et agences de l'énergie.
- + Outils créés dans le cadre du projet ACE, c'est-à-dire la boîte à outils Step by Step en anglais, français, néerlandais et allemand : energy-citi.es/ACERetrofittool
- + Fiches de bonnes pratiques sur les méthodes de travail avec les secteurs de l'offre et de la demande, ainsi que sur la manière dont certaines villes ouvrent la voie.

Représentant légal de la collectivité territoriale de:

Madame/Monsieur :

Fonction :

Date, cachet et signature

À renvoyer à :
ace.retrofitting@liege.be